



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE DES PARCS NATIONAUX

INDICATEURS CANADIENS DE
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Canada 

Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2025) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Intégrité écologique des parcs nationaux. Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/integrite-ecologique-parcs-nationaux.html>.

N° de cat. : En4-144/21-2025F-PDF

ISBN : 978-0-660-79346-7

Code de projet : EC25115

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
Édifice Place Vincent Massey
351 boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Ligne sans frais : 1-800-668-6767
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2025

Also available in English

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE DES PARCS NATIONAUX

Octobre 2025

Table des matières

Intégrité écologique des parcs nationaux.....	5
Aperçu des résultats	5
Intégrité écologique des parcs nationaux par type d'écosystème	8
Aperçu des résultats	8
Données pour les parcs individuels	10
À propos de l'indicateur	11
Ce que mesure l'indicateur	11
Pourquoi cet indicateur est important	11
Initiatives connexes	11
Indicateurs connexes	11
Sources des données et méthodes	12
Sources des données	12
Méthodes	12
Changements récents	13
Mises en garde et limites	13
Ressources	13
Références	13
Renseignements connexes	14
Annexe	15
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document	15

Liste des figures

Figure 1. États et tendances de l'intégrité écologique des écosystèmes dans 43 parcs nationaux, Canada, 2024	5
Figure 2. Pourcentage d'écosystèmes présentant des tendances stables ou en amélioration en termes d'intégrité écologique dans 43 parcs nationaux, Canada, de 2016 à 2024	6
Figure 3. Tendances de l'intégrité écologique des écosystèmes dans 43 parcs nationaux, Canada, 2024	8
Figure 4. États et tendances de l'intégrité écologique des écosystèmes de 43 parcs nationaux par province et territoire, Canada, 2024	10

Liste des tableaux

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. États et tendances de l'intégrité écologique des écosystèmes dans 43 parcs nationaux, Canada, 2024	15
Tableau A. 2. Données pour la Figure 2. Pourcentage d'écosystèmes présentant des tendances stables ou en amélioration en termes d'intégrité écologique dans 43 parcs nationaux, Canada, de 2016 à 2024	15
Tableau A. 3. Données pour la Figure 3. Tendances de l'intégrité écologique des écosystèmes dans 43 parcs nationaux, Canada, 2024	16
Tableau A.4. Données pour la Figure 4. États et tendances de l'intégrité écologique des écosystèmes de 43 parcs nationaux par province et territoire, Canada, 2024	17

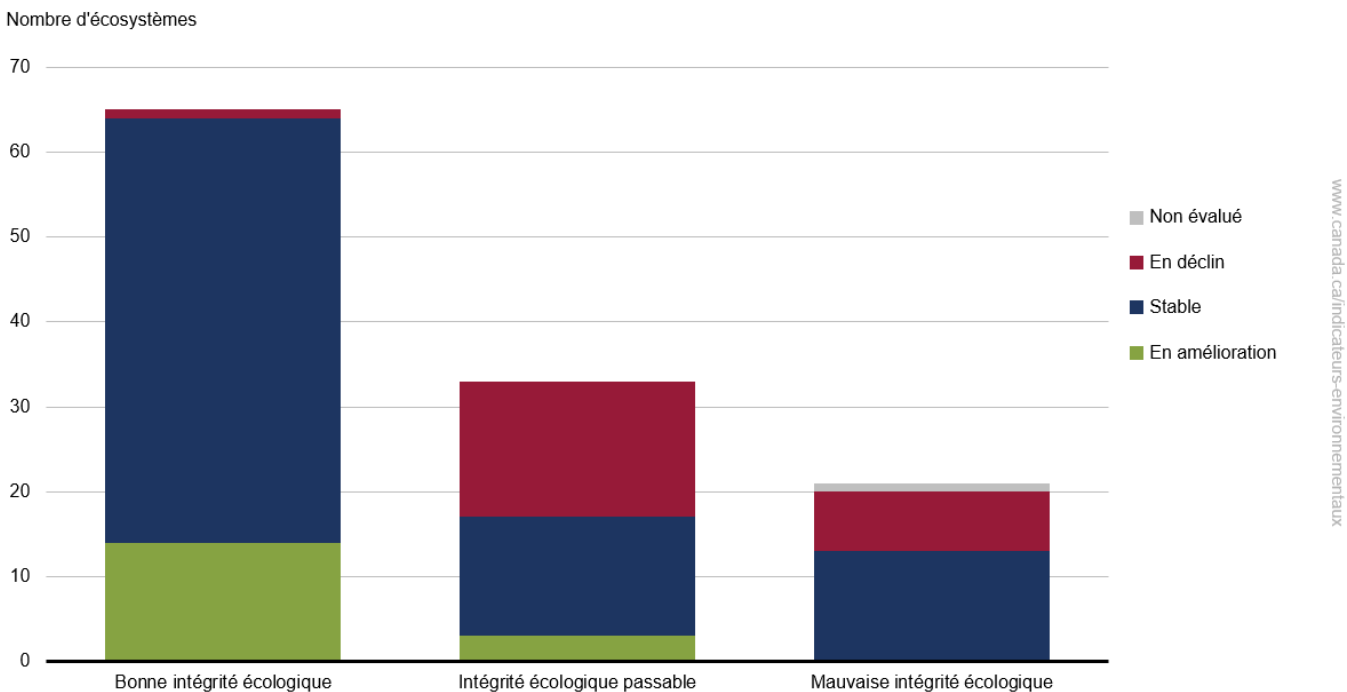
Intégrité écologique des parcs nationaux

Les écosystèmes sont intègres lorsque leurs éléments, tels que les espèces indigènes et les communautés biologiques, les paysages naturels et leurs fonctions écologiques, sont intacts et sont vraisemblablement maintenus.¹ Annuellement, Parcs Canada résume l'état (bon, passable ou mauvais) et la tendance (en amélioration, stable, en déclin) de l'intégrité écologique des écosystèmes dans les parcs nationaux (comprenant 35 parcs nationaux, 7 réserves de parc national, et 1 parc urbain national) à l'aide d'une série de mesures de surveillance pour suivre la biodiversité et les processus naturels.

Aperçu des résultats

- En 2024, 119 écosystèmes répartis dans 43 parcs nationaux ont fait l'objet d'une évaluation. De ceux-ci,
 - 65 (55 %) étaient en « bon » état, 33 (28 %) étaient en état « passable » et 21 (18 %) étaient dans un état « mauvais »;
 - 77 (65 %) étaient stables, 17 (15 %) étaient en amélioration et 24 (20 %) étaient en déclin.
- De façon générale, l'intégrité écologique de 80 % des écosystèmes des parcs était stable ou en amélioration en 2024, ce qui représente une baisse de 10 % par rapport à 90 % en 2016. Toutefois, ce pourcentage est demeuré stable au cours des 2 dernières années.

Figure 1. États et tendances de l'intégrité écologique des écosystèmes dans 43 parcs nationaux, Canada, 2024



[Données pour la Figure 1](#)

Remarque : Les écosystèmes suivis peuvent comprendre les arbustaies, les forêts, les glaciers, les milieux côtiers/marins, les milieux d'eau douce, les milieux humides, les prairies et la toundra, en fonction de ce qui est présent à chaque site. Les réserves de parc national Akami-Uapishk^U–KakKasuak–Monts-Mealy, de parc national Nááts'ihch'oh et de parc Thaidene Néné, ainsi que le parc urbain national de la Rouge, le parc national Ukkusiksalik et le parc national Qausuittuq n'ont pas rapporté d'indicateurs de l'intégrité écologique en 2024. L'état des écosystèmes d'eau douce du parc urbain national de la Rouge a été jugé mauvais en 2024, mais la tendance n'a pas été évaluée.

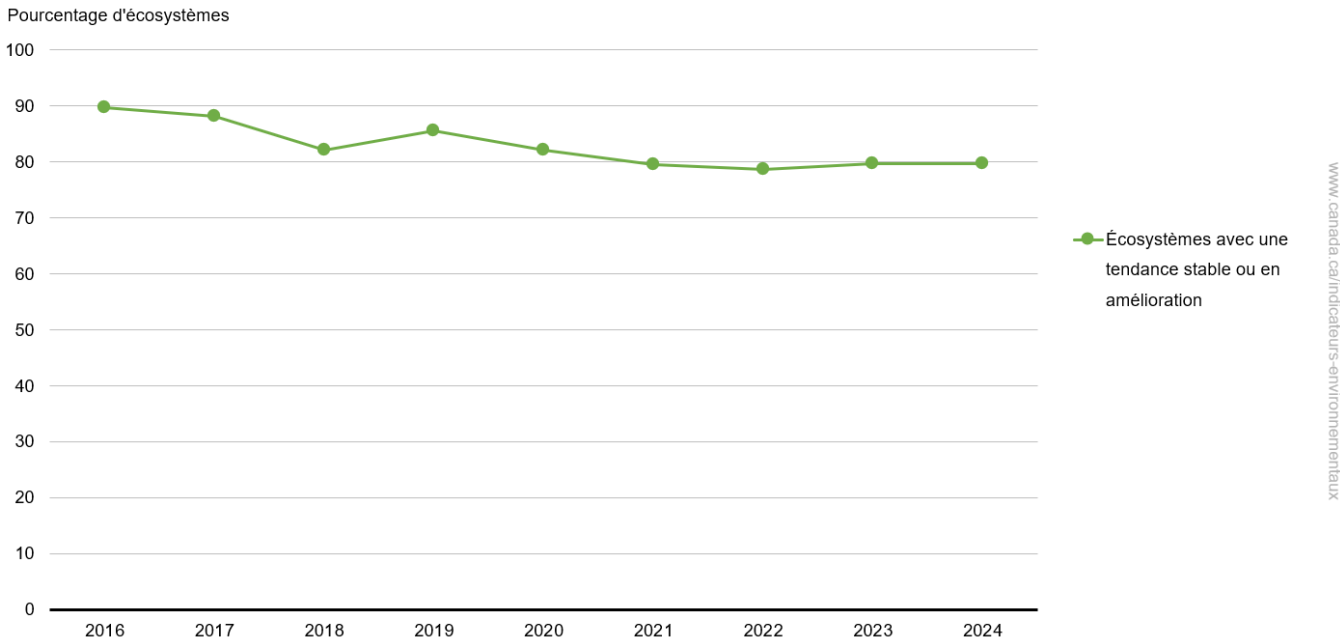
¹ Selon la [Loi sur les parcs nationaux du Canada](#) (Gouvernement du Canada 2025), « l'intégrité écologique » signifie « L'état d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques, ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques ».

Source : Parcs Canada (2025) Direction générale de l'établissement et de la conservation des aires protégées.

Entre 2023 et 2024, les tendances de 20 écosystèmes ont changé. Neuf (9) ont connu des changements positifs, dont 5 sont passés d'une tendance stable ou en déclin à une tendance à l'amélioration, et 4 sont passés d'une tendance en déclin à une tendance stable. En revanche, 11 écosystèmes ont connu des changements négatifs, dont 8 sont passés d'une tendance stable ou à l'amélioration à une tendance en déclin, et 3 sont passés d'une tendance à l'amélioration à une tendance stable.

Depuis 2016, le pourcentage d'écosystèmes dont l'intégrité écologique est stable ou en amélioration a diminué, passant de 89,6 % à 79,7 %, avec un minimum de 78,6 % en 2022. Cependant, ce pourcentage est resté relativement stable depuis 2020, sans changement entre 2023 et 2024.

Figure 2. Pourcentage d'écosystèmes présentant des tendances stables ou en amélioration en termes d'intégrité écologique dans 43 parcs nationaux, Canada, de 2016 à 2024



[Données pour la Figure 2](#)

Remarque : Les écosystèmes suivis peuvent comprendre les arbustaies, les forêts, les glaciers, les milieux côtiers/marins, les milieux d'eau douce, les milieux humides, les prairies et la toundra, en fonction de ce qui est présent à chaque site. Les réserves de parc national Akami-Uapishk^u–KakKasuak–Monts-Mealy, de parc national Nááts'ihch'oh et de parc Thaidene Néné, ainsi, le parc national Ukkusiksalik et le parc national Qausuittuq n'ont pas rapporté d'indicateurs de l'intégrité écologique en 2024. La tendance des écosystèmes d'eau douce du parc urbain national de la Rouge n'a pas été évaluée en 2024.

Source : Parcs Canada (2025) Direction générale de l'établissement et de la conservation des aires protégées.

Les états et les tendances des écosystèmes dans les parcs nationaux sont évalués régulièrement à l'aide d'une série de mesures de surveillance conçues pour suivre la biodiversité et les processus naturels (par exemple, les populations végétales et animales et les propriétés des sols) ou les facteurs de stress (par exemple, la présence d'espèces exotiques envahissantes) dans ces écosystèmes. L'état d'un écosystème est déterminé en comparant ces mesures aux valeurs de seuil, et une cote est assignée à chaque mesure. Une cote moyenne est ensuite calculée afin d'évaluer l'état de l'écosystème (bon, passable ou mauvais). La tendance d'un écosystème (en amélioration, stable ou en déclin) reflète un changement des mesures au cours des 5 années précédentes (de 2019 à 2024). Comme les mesures peuvent changer au cours de la période de 5 ans sans dépasser les valeurs de seuil, la tendance peut être en amélioration ou en déclin même si l'état de l'écosystème n'a pas changé.

L'état et la tendance doivent être interprétés avec prudence. Parce que l'état représente une moyenne de plusieurs mesures de surveillance, l'état peut ne montrer aucun changement au fil du temps, même si les mesures individuelles s'améliorent ou sont en déclin.

Un écosystème qui est classé bon et stable est considéré sûr et susceptible d'être maintenu, et aucune mesure de gestion importante comme la restauration de l'écosystème n'est requise. Une intégrité écologique qui est

passable ou en déclin indique que l'écosystème est vulnérable et des mesures de gestion peuvent être requises. Une mauvaise intégrité écologique indique que l'écosystème est endommagé et des mesures de gestion importantes peuvent être requises. Une amélioration de l'intégrité écologique peut indiquer que les mesures de restauration sont efficaces.

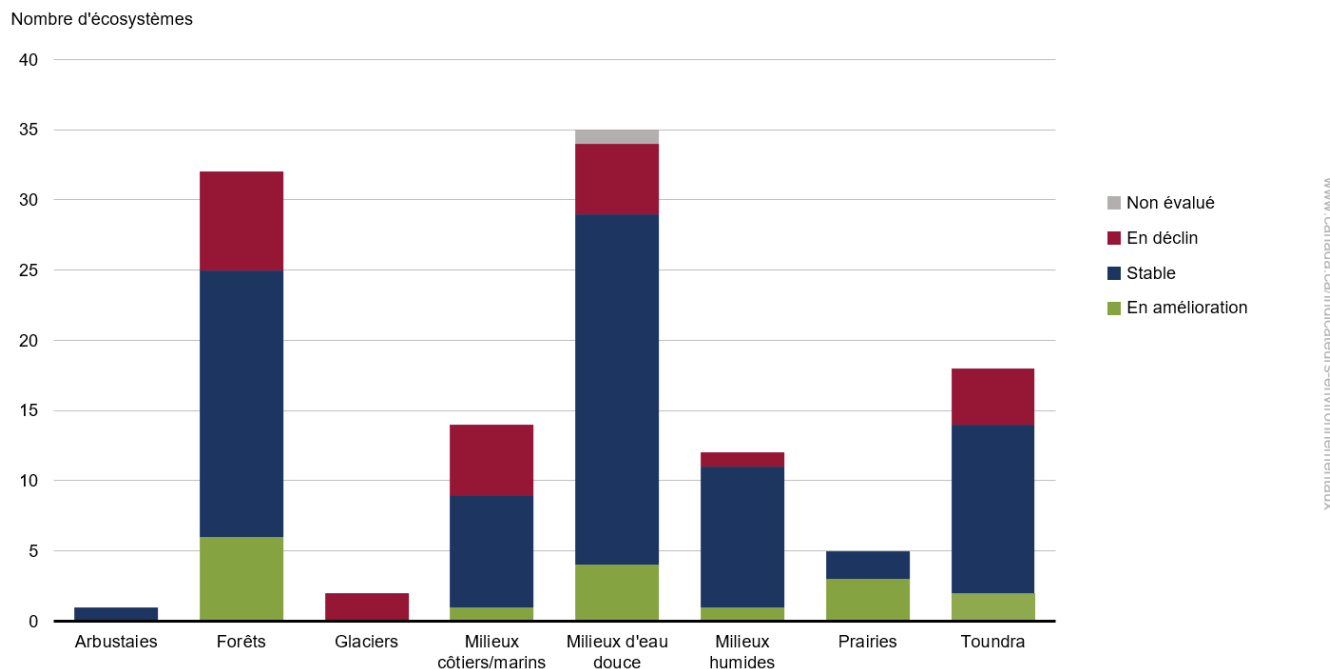
Intégrité écologique des parcs nationaux par type d'écosystème

Aperçu des résultats

En 2024,

- Tous les types d'écosystèmes, à l'exception des glaciers, présentaient une intégrité écologique stable ou en amélioration, allant de 64 % à 100 %;
- Les types d'écosystèmes dont l'état était le plus souvent en déclin comprenaient les glaciers (100 %), milieux côtiers/marins (36 %), les forêts (22 %) et la toundra (22 %);
- L'intégrité écologique des prairies et arbustaies était stable ou en amélioration dans tous les parcs.

Figure 3. Tendances de l'intégrité écologique des écosystèmes dans 43 parcs nationaux, Canada, 2024



[Données pour la Figure 3](#)

Remarque : Les écosystèmes suivis peuvent comprendre les arbustaies, les forêts, les glaciers, les milieux côtiers/marins, les milieux d'eau douce, les milieux humides, les prairies et la toundra, en fonction de ce qui est présent à chaque site. Les réserves de parc national Akami-Uapishk^U–KakKasuak–Monts-Mealy, de parc national Nááts'ihch'oh et de parc Thaidene Néné, ainsi que le parc national Ukkusiksalik et le parc urbain national de la Rouge n'a pas été évaluée en 2024.

Source : Parcs Canada (2025) Direction générale de l'établissement et de la conservation des aires protégées.

Le déclin de l'intégrité écologique d'un écosystème peut être causé par des facteurs de stress dans le parc ou dans les écosystèmes environnants. Certains des facteurs de stress qui influencent les écosystèmes des parcs nationaux du Canada incluent

- la perte et la dégradation d'habitat;
- la réduction de la connectivité des paysages (par exemple, construction de routes et de sentiers);
- l'impact des changements climatiques (par exemple, l'augmentation des températures) et les changements écologiques influencés par le climat et les effets cumulatifs (par exemple, les maladies et les perturbations naturelles y compris l'augmentation de la taille et de la gravité des incendies de forêt);
- les changements dans l'abondance d'espèces clés (par exemple, les loups ou les bisons);
- la pollution et les contaminants;
- les espèces envahissantes;

- l'absence ou l'exclusion de feu en tant que processus naturel dans les écosystèmes adaptés au feu, à la fois en raison de la suppression historique des incendies et de l'absence de feu culturel autochtone, ce qui contribue à augmenter le risque d'incendies de forêt.

Parcs Canada met en œuvre des mesures de gestion pour conserver et restaurer les espèces en péril et améliorer l'intégrité écologique lorsque des problèmes sont identifiés. Chaque écosystème réagit de manière différente aux facteurs de stress et aux mesures de gestion. Cela peut prendre plusieurs années avant d'apporter des améliorations mesurables à l'intégrité écologique et de démontrer les gains écologiques des mesures de gestion.

En 2024, 27 projets de conservation et de restauration ont été menés dans 17 parcs nationaux. Ces projets visaient à améliorer l'intégrité écologique en rétablissant des écosystèmes naturels. Dans le [parc national Elk Island](#), la réintroduction du feu et l'élimination ciblée des espèces exotiques envahissantes ont contribué à restaurer l'intégrité écologique des écosystèmes de prairies. Les feux contrôlés et la gestion des plantes envahissantes ont amélioré la qualité de la nourriture pour les animaux de pâturage et ont rétabli les cycles naturels du feu et du pâturage. En conséquence, 670 hectares de prairies font l'objet d'une restauration active, ce qui rend les écosystèmes de prairies indigènes plus forts et plus résilients.

Données pour les parcs individuels

Figure 4. États et tendances de l'intégrité écologique des écosystèmes de 43 parcs nationaux par province et territoire, Canada, 2024

PROVINCE OU TERRITOIRE	PARC NATIONAL	ÉCOSYSTÈME							
		Arbustales	Forêts	Glaciers	Milieux côtiers/ruins	Milieux d'eau douce	Milieux humides	Prairies	Toundra
Terre-Neuve-et-Labrador	Gros Morne								
	Terra Nova								
	Monts-Torngat								
Île-du-Prince-Édouard	Île-du-Prince-Édouard								
	Hautes-Terres-du-Cap-Breton								
Nouvelle-Écosse	Kejimikujik								
	Île-de-Sable (Réserve)								
Nouveau-Brunswick	Fundy								
	Kouchibouguac								
Québec	Forillon								
	La Mauricie								
	Archipel-de-Mingan (Réserve)								
Ontario	Péninsule-Bruce								
	Îles-de-la-Baie-Georgienne								
	Pointe-Pelée								
	Pukaskwa								
	Parc urbain national de la Rouge								
Manitoba	Mille-Îles								
	Mont-Riding								
Saskatchewan	Wapusk								
	Prairies								
Alberta	Prince Albert								
	Banff								
Colombie-Britannique	Elk Island								
	Jasper								
	Lacs-Waterton								
	Glacier								
	Îles-Gulf (Réserve)								
Yukon	Réserve Gwaii Haanas, de conservation d'aire marine et site du patrimoine Haïda								
	Kootenay								
	Mont-Revelstoke								
	Pacific Rim (Réserve)								
	Yoho								
Territoires du Nord-Ouest	Ivvavik								
	Kluane (Parc et Réserve)								
	Vuntut								
Nunavut	Aulavik								
	Nahanni (Réserve)								
	Tuktut Nogait								
Nunavut	Wood Buffalo								
	Auyuittuq								
	Quttinirpaaq								
Nunavut	Sirmilik								

État de l'intégrité écologique

Bon

Passable

Mauvais

S.O.

Tendance de l'intégrité écologique

En amélioration

Stable

En déclin

Non évalué

www.canada.ca/indicateurs-environnementaux

Remarque : S.O. = sans objet. La tendance des écosystèmes d'eau douce du parc urbain national de la Rouge n'a pas été évaluée en 2024. Pour accéder à toutes les données annuelles disponibles, veuillez-vous référer aux [figures interactives](#) de l'indicateur.

Source : Parcs Canada (2025) Direction générale de l'établissement et de la conservation des aires protégées.

À propos de l'indicateur

Ce que mesure l'indicateur

L'indicateur sur l'Intégrité écologique des parcs nationaux présente un résumé de l'état (bon, passable, mauvais) et de la tendance (en amélioration, stable ou en déclin) des écosystèmes présents dans 35 parcs nationaux, 7 réserves de parc national, et 1 parc urbain national.

Pourquoi cet indicateur est important

Cet indicateur fournit une mesure de l'état des parcs nationaux, des réserves de parc national et des parcs urbains nationaux du Canada. Ces lieux aident à protéger la biodiversité, à préserver les services écologiques, à connecter les paysages et à fournir une solution naturelle aux changements climatiques en absorbant et séquestrant le carbone. De plus, les parcs nationaux aident à accroître la connaissance et la compréhension des écosystèmes et à rapprocher les Canadiens de la nature.

Parcs Canada surveille et évalue régulièrement l'état des principaux écosystèmes des parcs nationaux (par exemple, les forêts, la toundra, les milieux humides ou d'eau douce). Les écosystèmes sont gérés afin d'améliorer ou de maintenir l'intégrité écologique. Les plans de gestion considèrent systématiquement les opportunités pour améliorer l'intégrité écologique des écosystèmes des parcs.

Initiatives connexes

Cet indicateur soutient la mesure des progrès vers l'atteinte de l'objectif 15 de la [Stratégie fédérale de développement durable 2022 à 2026](#) Vie terrestre : Protéger et rétablir les espèces, conserver la biodiversité Canadienne.

De plus, l'indicateur contribue aux objectifs de développement durable du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Il est lié à l'objectif 15 : La vie terrestre.

Il est aussi utilisé pour rendre compte de l'objectif 3 de la [Stratégie pour la nature 2030](#) : « Aires protégées et conservées (30x30) ». Cette cible est liée à la cible 3 du [Cadre Mondial de la biodiversité Kunming à Montréal](#) (en anglais seulement) : « Faire en sorte et permettre que, d'ici à 2030, au moins 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines, en particulier les zones revêtant une importance particulière pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, soient effectivement conservées et gérées par le biais de systèmes d'aires protégées écologiquement représentatifs, bien reliés et gérés de manière équitable, et d'autres mesures efficaces de conservation par zone, en reconnaissant les territoires autochtones et traditionnels, le cas échéant, et intégrés dans des paysages terrestres, marins et océaniques plus vastes, tout en veillant à ce que toute utilisation durable, le cas échéant dans ces zones, soit pleinement compatible avec les résultats de la conservation, en reconnaissant et en respectant les droits des peuples autochtones et des communautés locales, y compris sur leurs territoires traditionnels ».

Indicateurs connexes

Les indicateurs sur les [Aires conservées au Canada](#) présentent la quantité et la proportion d'aires terrestres et marines du Canada qui sont conservées.

L'indicateur sur les [Tendances mondiales des aires conservées](#) compare les aires protégées du Canada à celles d'un groupe de pays homologues.

L'indicateur de l'[Étendue des milieux humides du Canada](#) mesure l'étendue des terres humides canadiennes et fournit une base de référence à partir de laquelle les changements peuvent être mesurés.

Sources des données et méthodes

Sources des données

L'indicateur résume l'état et la tendance des écosystèmes présents dans les parcs nationaux. Parcs Canada surveille régulièrement l'état des écosystèmes à l'aide d'une série de mesures représentatives. Les mesures sélectionnées pour chaque principal écosystème d'un parc sont combinées et l'état de l'écosystème est ensuite classé comme étant « bon », « passable » ou « mauvais ». Le suivi de l'intégrité écologique par Parcs Canada a commencé officiellement en 2008 et se poursuit aujourd'hui.

Complément d'information

L'intégrité écologique est rapportée pour les principaux écosystèmes de 43 parcs nationaux, réserves de parc national et un parc urbain national du Canada. Les données concernant la réserve de parc national Akami-Uapishk^U–KakKasuak–Monts-Mealy, la réserve de parc national Nááts'ihch'oh, la réserve de parc national Thaidene Néné, le parc national Qausuittuq et le parc national Ukkusiksalik ne sont pas disponibles. Les données peuvent ne pas être disponibles si un site a été établi récemment et dispose d'un programme de surveillance très récent, ou si les données n'ont pas encore été validées avec les partenaires.

Entre 1 et 4 écosystèmes sont évalués dans chaque parc. Des exemples de ces écosystèmes comprennent les forêts, les milieux humides et les glaciers. Les écosystèmes choisis représentent la plus grande partie d'un parc et sont importants pour le fonctionnement biologique de celui-ci. Pour chacun des écosystèmes, un ensemble de mesures environnementales scientifiquement fondées est élaboré en fonction de l'adéquation, de la représentativité, des besoins en matière de suivi et du rapport coût-efficacité. La taille des populations fauniques, les estimations de la productivité végétale, la qualité de l'eau et l'étendue des espèces envahissantes sont des exemples de mesures de l'intégrité écologique. Les données relatives à ces mesures proviennent de différentes sources, notamment l'échantillonnage sur le terrain, l'imagerie satellite, les systèmes de surveillance automatisés, les partenaires universitaires et gouvernementaux ainsi que les connaissances autochtones. Les valeurs des mesures sont comparées aux seuils afin de déterminer, par exemple, si la population d'une espèce sauvage est près d'atteindre un niveau souhaité ou si la qualité de l'eau satisfait à un seuil de qualité. Lorsque les seuils ne sont pas disponibles, des seuils provisoires fondés sur la variabilité historique sont utilisés. La fréquence des suivis peut varier d'une fois par année à une fois par décennie, selon la mesure établie.

Pour cet indicateur, les données ont été recueillies en 2024 et ont ensuite été colligées et stockées dans le Centre d'information sur les écosystèmes, une base de données de Parcs Canada, afin d'appuyer la gestion et la production de rapports à la fin mai 2025.

Les données pour les mesures individuelles sont publiées dans le [Portail du gouvernement ouvert](#).

Méthodes

Le suivi de l'intégrité écologique est adapté à l'écologie de chaque parc. Des renseignements sont recueillis pour chacun des écosystèmes choisis. L'écosystème est ensuite classé comme étant dans un état « bon », « passable » ou « mauvais » et comme étant « en amélioration », « en déclin », ou « stable ». Les renseignements complets sur les méthodes sont disponibles dans les Lignes directrices du suivi de l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada de 2011, disponibles auprès de la Direction générale de l'établissement et de la conservation des aires protégées de Parcs Canada.

Complément d'information

L'état d'un écosystème est déterminé d'après les résultats de suivi comme suit : une cote est assignée à chaque mesure en fonction de son état par rapport à son seuil (bon = 2, passable = 1, mauvais = 0). Si au moins le tiers des mesures est coté « mauvais », l'indicateur de l'écosystème obtient aussi une cote « mauvaise ». Si moins du tiers des mesures est coté « mauvais », la cote moyenne des mesures (pondération égale) détermine la cote de l'écosystème.

L'évaluation de la tendance générale de chacun des écosystèmes se fonde sur un changement dans son état général au cours des 5 années précédentes, ou dans la tendance des mesures de gestion. Si l'état

de l'écosystème n'a pas changé, on le considère alors comme stable, à moins qu'une vaste majorité des mesures de surveillance montre la même tendance.

L'indicateur national (le pourcentage des écosystèmes maintenus ou améliorés) est une évaluation globale de la tendance de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux qu'on obtient en divisant le nombre d'écosystèmes qui sont « stables » ou « en amélioration » par le nombre total d'écosystèmes surveillés dont la tendance a été évaluée.

Une surveillance écologique de haute qualité fournit des informations qui aident à prioriser le financement des projets de restauration écologique vers les écosystèmes où il est le plus nécessaire. En 2024, 27 investissements ont été réalisés dans la conservation et la restauration de 17 parcs nationaux et réserves de parcs nationaux, ce qui a permis d'améliorer l'intégrité écologique de ces lieux.

Changements récents

Le programme a été amélioré en 2024 par l'ajout et l'amélioration de mesures de surveillance de l'intégrité écologique. En tout, 525 mesures ont été évaluées en 2024, alors que 523 l'avaient été en 2023. En 2024, le Parc urbain national de la Rouge a évalué 2 nouvelles mesures dans son écosystème forestier : les communautés d'oiseaux et la santé des principales espèces d'arbres.

Dans certains cas, des informations obtenues grâce à une meilleure surveillance ont changé notre compréhension de l'état et de la tendance d'un écosystème. Par exemple, dans le parc national de la Pointe-Pelée, l'écosystème des zones humides est passé de « passable » en 2023 à « bon » en 2024, grâce à l'utilisation d'images à plus haute résolution pour surveiller les eaux libres et les habitats en bordure des marais. Ces images ont permis d'augmenter le nombre de petites zones d'eaux libres observées dans l'écosystème.

Mises en garde et limites

Les mesures de surveillance utilisées pour établir l'état et la tendance des écosystèmes sont choisies dans le but de représenter les éléments les plus importants des écosystèmes. Elles fournissent ainsi un indice, plutôt qu'une évaluation complète, de l'intégrité des écosystèmes. Le suivi est réalisé dans un contexte de variabilité naturelle et comme plusieurs emplacements sont éloignés et que certaines mesures nécessitent beaucoup de temps ou d'investissement, la fréquence des suivis peut être basse. Cela entraîne une incertitude inévitable dans la désignation de l'état et de la tendance des écosystèmes.

L'importance et la superficie des écosystèmes ne sont pas égales dans les parcs nationaux. Il faut donc faire preuve de prudence au moment d'effectuer des comparaisons entre les écosystèmes ou les parcs.

Certains parcs n'ont pas encore déclaré de résultats, alors que d'autres parcs fondent leurs rapports sur des ensembles incomplets de mesures qui reflètent la disponibilité actuelle des données. Les méthodes de surveillance sont choisies au moyen de techniques objectives permettant de produire des évaluations globales fiables. Lorsque les renseignements sont incomplets, l'opinion des experts, l'examen de la littérature, les données préliminaires et les principes statistiques sont utilisés pour justifier la définition des seuils.

La pondération égale des mesures pourrait ne pas toujours refléter leur importance écologique relative.

Les données n'incluent pas les parcs provinciaux et autres parcs ni les autres types d'aires protégées.

Ressources

Références

Gouvernement du Canada (2025) [Loi sur les parcs nationaux du Canada](#).

Parcs Canada (2021) [État des lieux patrimoniaux naturels et culturels du Canada en 2021](#).

Willis, S. (2022) [Projecting forest outcomes for Prince Edward Island National Park under climate change using a process-based forest landscape model](#) (en anglais seulement). MSc. Thèse. Université du Nouveau-Brunswick.

Renseignements connexes

[Parcs Canada](#)

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. États et tendances de l'intégrité écologique des écosystèmes dans 43 parcs nationaux, Canada, 2024

État de l'intégrité écologique	En amélioration (nombre d'écosystèmes)	Stable (nombre d'écosystèmes)	En déclin (nombre d'écosystèmes)	Non évalué (nombre d'écosystèmes)	Total (nombre d'écosystèmes)
Bon	14	50	1	0	65
Passable	3	14	16	0	33
Mauvais	0	13	7	1	21
Total	17	77	24	1	119

État de l'intégrité écologique	En amélioration (pourcentage d'écosystèmes)	Stable (pourcentage d'écosystèmes)	En déclin (pourcentage d'écosystèmes)	Non évalué (pourcentage d'écosystèmes)	Total (pourcentage d'écosystèmes)
Bon	11,8	42,0	0,8	0,0	54,6
Passable	2,5	11,8	13,4	0,0	27,7
Mauvais	0,0	10,9	5,9	0,8	17,6
Total	14,3	64,7	20,2	0,8	100,0

Remarque : Les écosystèmes suivis peuvent comprendre les arbustaies, les forêts, les glaciers, les milieux côtiers/marins, les milieux d'eau douce, les milieux humides, les prairies et la toundra, en fonction de ce qui est présent à chaque site. Les réserves de parc national Akami-Uapishk^U–KakKasuak–Monts-Mealy, de parc national Nááts'ihch'oh et de parc Thaidene Néné, ainsi que le parc national Ukkusiksalik et le parc national Qausuittuq n'ont pas rapporté d'indicateurs de l'intégrité écologique en 2024. L'état des écosystèmes d'eau douce du parc urbain national de la Rouge a été jugé mauvais en 2024, mais la tendance n'a pas été évaluée.

Source : Parcs Canada (2025) Direction générale de l'établissement et de la conservation des aires protégées.

Tableau A. 2. Données pour la Figure 2. Pourcentage d'écosystèmes présentant des tendances stables ou en amélioration en termes d'intégrité écologique dans 43 parcs nationaux, Canada, de 2016 à 2024

Année	En amélioration (nombre d'écosystèmes)	Stable (nombre d'écosystèmes)	En déclin (nombre d'écosystèmes)	Non évalué (nombre d'écosystèmes)	Stable/en amélioration (pourcentage d'écosystèmes)
2016	14	89	12	0	89,6
2017	23	81	14	0	88,1
2018	26	70	21	0	82,1
2019	27	73	17	0	85,5
2020	17	79	21	0	82,1
2021	23	70	24	0	79,5
2022	13	79	25	0	78,6
2023	16	78	24	1	79,7

Année	En amélioration (nombre d'écosystèmes)	Stable (nombre d'écosystèmes)	En déclin (nombre d'écosystèmes)	Non évalué (nombre d'écosystèmes)	Stable/en amélioration (pourcentage d'écosystèmes)
2024	17	77	24	1	79,7

Remarque : Les écosystèmes suivis peuvent comprendre les arbustaies, les forêts, les glaciers, les milieux côtiers/marins, les milieux d'eau douce, les milieux humides, les prairies et la toundra, en fonction de ce qui est présent à chaque site. Les réserves de parc national Akami-Uapishk^U–KakKasuak–Monts-Mealy, de parc national Nááts'ihch'oh et de parc Thaidene Néné, ainsi que le parc national Ukkusiksalik et le parc national Qausuittuq n'ont pas rapporté d'indicateurs de l'intégrité écologique en 2024. La tendance des écosystèmes d'eau douce du parc urbain national de la Rouge n'a pas été évaluée en 2024.

Source : Parcs Canada (2025) Direction générale de l'établissement et de la conservation des aires protégées.

• **Tableau A. 3. Données pour la Figure 3. Tendances de l'intégrité écologique des écosystèmes dans 43 parcs nationaux, Canada, 2024**

Figure 3. Tendances de l'intégrité écologique des écosystèmes dans 43 parcs nationaux, Canada, 2024

Écosystème	En amélioration (nombre d'écosystèmes)	Stable (nombre d'écosystèmes)	En déclin (nombre d'écosystèmes)	Total (nombre d'écosystèmes)
Arbustaies	0	1	0	1
Forêts	6	19	7	32
Glaciers	0	0	2	2
Milieux côtiers/marins	1	8	5	14
Milieux d'eau douce	4	25	5	34
Milieux humides	1	10	1	12
Prairies	3	2	0	5
Toundra	2	12	4	18

Écosystème	En amélioration (pourcentage d'écosystèmes)	Stable (pourcentage d'écosystèmes)	En déclin (pourcentage d'écosystèmes)
Arbustaies	0,0	100,0	0,0
Forêts	18,8	59,4	21,9
Glaciers	0,0	0,0	100,0
Milieux côtiers/marins	7,1	57,1	35,7
Milieux d'eau douce	11,8	73,5	14,7
Milieux humides	8,3	83,3	8,4
Prairies	60,0	40,0	0,0
Toundra	11,1	66,7	22,2

Remarque : Les écosystèmes suivis peuvent comprendre les arbustaies, les forêts, les glaciers, les milieux côtiers/marins, les milieux d'eau douce, les milieux humides, les prairies et la toundra, en fonction de ce qui est présent à chaque site. Les réserves de parc national Akami-Uapishk^U–KakKasuak–Monts-Mealy, de parc national Nááts'ihch'oh et de parc Thaidene Néné, ainsi que le parc national Ukkusiksalik et le parc national Qausuittuq n'ont pas rapporté d'indicateurs de l'intégrité écologique en 2024. La tendance des écosystèmes d'eau douce du parc urbain national de la Rouge n'a pas été évaluée en 2024.

Source : Parcs Canada (2025) Direction générale de l'établissement et de la conservation des aires protégées.

Tableau A.4. Données pour la Figure 4. États et tendances de l'intégrité écologique des écosystèmes de 43 parcs nationaux par province et territoire, Canada,

Province ou territoire	Parc national	Type d'écosystème	État de l'intégrité écologique	Tendance de l'intégrité écologique
Terre-Neuve-et-Labrador	Gros Morne	Forêts	Passable	Stable
Terre-Neuve-et-Labrador	Gros Morne	Milieus d'eau douce	Passable	En déclin
Terre-Neuve-et-Labrador	Gros Morne	Toundra	Passable	En déclin
Terre-Neuve-et-Labrador	Monts-Torngat	Milieus d'eau douce	Bon	Stable
Terre-Neuve-et-Labrador	Monts-Torngat	Toundra	Bon	Stable
Terre-Neuve-et-Labrador	Terra Nova	Milieus côtiers/marins	Bon	Stable
Terre-Neuve-et-Labrador	Terra Nova	Forêts	Passable	Stable
Terre-Neuve-et-Labrador	Terra Nova	Milieus d'eau douce	Passable	En déclin
Terre-Neuve-et-Labrador	Terra Nova	Milieus humides	Bon	Stable
Île-du-Prince-Édouard	Île-du-Prince-Édouard	Milieus côtiers/marins	Mauvais	En déclin
Île-du-Prince-Édouard	Île-du-Prince-Édouard	Forêts	Bon	En amélioration
Île-du-Prince-Édouard	Île-du-Prince-Édouard	Milieus d'eau douce	Passable	Stable
Île-du-Prince-Édouard	Île-du-Prince-Édouard	Milieus humides	Bon	Stable
Nouvelle-Écosse	Hautes-Terres-du-Cap-Breton	Forêts	Mauvais	En déclin
Nouvelle-Écosse	Hautes-Terres-du-Cap-Breton	Milieus d'eau douce	Bon	Stable
Nouvelle-Écosse	Hautes-Terres-du-Cap-Breton	Milieus humides	Bon	Stable
Nouvelle-Écosse	Île-de-Sable (Réserve)	Milieus côtiers/marins	Bon	Stable
Nouvelle-Écosse	Île-de-Sable (Réserve)	Milieus d'eau douce	Passable	Stable
Nouvelle-Écosse	Kejimikujik	Milieus côtiers/marins	Bon	En amélioration
Nouvelle-Écosse	Kejimikujik	Forêts	Bon	Stable
Nouvelle-Écosse	Kejimikujik	Milieus d'eau douce	Passable	Stable
Nouvelle-Écosse	Kejimikujik	Milieus humides	Bon	Stable
Nouveau-Brunswick	Fundy	Forêts	Passable	Stable
Nouveau-Brunswick	Fundy	Milieus d'eau douce	Bon	Stable
Nouveau-Brunswick	Fundy	Milieus humides	Bon	Stable

Province ou territoire	Parc national	Type d'écosystème	État de l'intégrité écologique	Tendance de l'intégrité écologique
Nouveau-Brunswick	Kouchibouguac	Milieux côtiers/marins	Bon	Stable
Nouveau-Brunswick	Kouchibouguac	Forêts	Bon	Stable
Nouveau-Brunswick	Kouchibouguac	Milieux d'eau douce	Mauvais	En déclin
Québec	Archipel-de-Mingan (Réserve)	Milieux côtiers/marins	Bon	En déclin
Québec	Archipel-de-Mingan (Réserve)	Forêts	Bon	Stable
Québec	Archipel-de-Mingan (Réserve)	Toundra	Bon	En amélioration
Québec	Forillon	Milieux côtiers/marins	Mauvais	En déclin
Québec	Forillon	Forêts	Mauvais	Stable
Québec	Forillon	Milieux d'eau douce	Bon	Stable
Québec	La Mauricie	Forêts	Passable	En déclin
Québec	La Mauricie	Milieux d'eau douce	Passable	Stable
Québec	La Mauricie	Milieux humides	Mauvais	Stable
Ontario	Îles-de-la-Baie-Georgienne	Milieux côtiers/marins	Bon	Stable
Ontario	Îles-de-la-Baie-Georgienne	Forêts	Bon	Stable
Ontario	Îles-de-la-Baie-Georgienne	Milieux humides	Mauvais	En déclin
Ontario	Mille-Îles	Forêts	Bon	Stable
Ontario	Mille-Îles	Milieux d'eau douce	Bon	En amélioration
Ontario	Mille-Îles	Milieux humides	Bon	Stable
Ontario	Parc urbain national de la Rouge	Forêts	Passable	Stable
Ontario	Parc urbain national de la Rouge	Milieux d'eau douce	Mauvais	n/d
Ontario	Péninsule-Bruce	Forêts	Bon	Stable
Ontario	Péninsule-Bruce	Milieux d'eau douce	Bon	Stable
Ontario	Péninsule-Bruce	Arbustaies	Passable	Stable
Ontario	Pointe-Pelée	Milieux côtiers/marins	Passable	Stable
Ontario	Pointe-Pelée	Forêts	Mauvais	En déclin
Ontario	Pointe-Pelée	Milieux humides	Bon	Stable

Province ou territoire	Parc national	Type d'écosystème	État de l'intégrité écologique	Tendance de l'intégrité écologique
Ontario	Pukaskwa	Milieux côtiers/marins	Passable	En déclin
Ontario	Pukaskwa	Forêts	Bon	Stable
Ontario	Pukaskwa	Milieux d'eau douce	Bon	En amélioration
Manitoba	Mont-Riding	Forêts	Mauvais	Stable
Manitoba	Mont-Riding	Milieux côtiers/marins	Bon	Stable
Manitoba	Mont-Riding	Prairies	Mauvais	Stable
Manitoba	Wapusk	Milieux côtiers/marins	Passable	En déclin
Manitoba	Wapusk	Milieux humides	Bon	Stable
Saskatchewan	Prairies	Prairies	Passable	En amélioration
Saskatchewan	Prince Albert	Forêts	Bon	Stable
Saskatchewan	Prince Albert	Milieux d'eau douce	Passable	En déclin
Saskatchewan	Prince Albert	Prairies	Passable	En amélioration
Alberta	Banff	Forêts	Bon	Stable
Alberta	Banff	Milieux d'eau douce	Mauvais	Stable
Alberta	Banff	Toundra	Bon	Stable
Alberta	Elk Island	Forêts	Passable	En déclin
Alberta	Elk Island	Milieux d'eau douce	Bon	Stable
Alberta	Elk Island	Prairies	Passable	En amélioration
Alberta	Jasper	Forêts	Passable	Stable
Alberta	Jasper	Milieux d'eau douce	Bon	Stable
Alberta	Jasper	Toundra	Mauvais	Stable
Alberta	Lacs-Waterton	Forêts	Passable	Stable
Alberta	Lacs-Waterton	Milieux d'eau douce	Mauvais	Stable
Alberta	Lacs-Waterton	Prairies	Passable	Stable
Colombie-Britannique	Glacier	Forêts	Bon	En amélioration
Colombie-Britannique	Glacier	Milieux d'eau douce	Bon	Stable
Colombie-Britannique	Glacier	Toundra	Mauvais	Stable
Colombie-Britannique	Îles-Gulf (Réserve)	Milieux côtiers/marins	Mauvais	Stable
Colombie-Britannique	Îles-Gulf (Réserve)	Forêts	Bon	En amélioration

Province ou territoire	Parc national	Type d'écosystème	État de l'intégrité écologique	Tendance de l'intégrité écologique
Colombie-Britannique	Îles-Gulf (Réserve)	Milieux d'eau douce	Passable	Stable
Colombie-Britannique	Kootenay	Forêts	Bon	Stable
Colombie-Britannique	Kootenay	Milieux d'eau douce	Mauvais	Stable
Colombie-Britannique	Kootenay	Toundra	Bon	Stable
Colombie-Britannique	Mont-Revelstoke	Forêts	Bon	En amélioration
Colombie-Britannique	Mont-Revelstoke	Milieux d'eau douce	Bon	Stable
Colombie-Britannique	Mont-Revelstoke	Toundra	Mauvais	Stable
Colombie-Britannique	Pacific Rim (Réserve)	Milieux côtiers/marins	Bon	Stable
Colombie-Britannique	Pacific Rim (Réserve)	Forêts	Bon	Stable
Colombie-Britannique	Pacific Rim (Réserve)	Milieux d'eau douce	Bon	En amélioration
Colombie-Britannique	Réserve de parc national, réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas	Milieux côtiers/marins	Bon	Stable
Colombie-Britannique	Réserve de parc national, réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas	Forêts	Bon	En amélioration
Colombie-Britannique	Réserve de parc national, réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas	Milieux d'eau douce	Passable	Stable
Colombie-Britannique	Yoho	Forêts	Bon	En amélioration
Colombie-Britannique	Yoho	Milieux d'eau douce	Mauvais	Stable
Colombie-Britannique	Yoho	Toundra	Bon	Stable
Yukon	Ivvavik	Milieux d'eau douce	Bon	Stable
Yukon	Ivvavik	Toundra	Bon	En amélioration
Yukon	Kluane (Parc et Réserve)	Forêts	Passable	En déclin
Yukon	Kluane (Parc et Réserve)	Milieux d'eau douce	Bon	En amélioration
Yukon	Kluane (Parc et Réserve)	Toundra	Passable	En déclin
Yukon	Vuntut	Toundra	Bon	Stable
Yukon	Vuntut	Milieux humides	Bon	Stable

Province ou territoire	Parc national	Type d'écosystème	État de l'intégrité écologique	Tendance de l'intégrité écologique
Territoires du Nord-Ouest	Aulavik	Milieus d'eau douce	Bon	Stable
Territoires du Nord-Ouest	Aulavik	Toundra	Pauvre	Stable
Territoires du Nord-Ouest	Nahanni (Réserve)	Forêts	Passable	En déclin
Territoires du Nord-Ouest	Nahanni (Réserve)	Milieus d'eau douce	Bon	Stable
Territoires du Nord-Ouest	Nahanni (Réserve)	Toundra	Passable	En déclin
Territoires du Nord-Ouest	Tuktut Nogait	Milieus d'eau douce	Bon	Stable
Territoires du Nord-Ouest	Tuktut Nogait	Toundra	Bon	Stable
Territoires du Nord-Ouest	Wood Buffalo	Forêts	Bon	En déclin
Territoires du Nord-Ouest	Wood Buffalo	Milieus d'eau douce	Mauvais	En déclin
Territoires du Nord-Ouest	Wood Buffalo	Milieus humides	Bon	En amélioration
Nunavut	Auyuittuq	Glaciers	Passable	En déclin
Nunavut	Auyuittuq	Toundra	Bon	Stable
Nunavut	Quttinirpaaq	Milieus d'eau douce	Bon	Stable
Nunavut	Quttinirpaaq	Toundra	Bon	Stable
Nunavut	Sirmilik	Glaciers	Bon	En déclin
Nunavut	Sirmilik	Toundra	Passable	En déclin

Remarque : n/d = non disponible. La tendance des écosystèmes d'eau douce du parc urbain national de la Rouge n'a pas été évaluée en 2024. Pour accéder à toutes les données annuelles disponibles, veuillez-vous référer aux [figures interactives](#) de l'indicateur.

Source : Parcs Canada (2025) Direction générale de l'établissement et de la conservation des aires protégées.

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351 boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Ligne sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca